



Problème de contravention, convoaction au commissariat anormale

Par **MR NICE**, le **11/02/2008** à **15:26**

Bonjour,

Le 7 décembre j'ai été arrêté par deux motard de la police pour avoir grillé un feu rouge sur un scooter immatriculé nécessitant le permis moto.

J'ai présenté mon permis de conduire auto/moto au policier qui m'a stipulé le nombre de points qui allait mettre retiré et j'ai payé ma contravention dans les 3 jours.

Le 6 février, il y a quelque jours j'ai reçu une convocation du commissariat de ma ville qui me demandait de m'y rendre le 13 février (dans 2 jours) suite à cette affaire.

J'ai appelé le commissariat pour savoir ce qu'il en était et le personne concerné m'a dit qu'il devait faire une photocopie de mon permis pour pouvoir me retirer les points du fait qu'il n'avait pas été présenté lors de mon arrestation.

J'ai déjà eu un retrait de points pour la même raison il y a quelque années.
A cette époque je n'ai jamais reçu de convocation au commissariat.

Est ce normal d'avoir été concoqué pour cette rescente infraction d'autant plus que j'ai bien présenté mon permis lors de l'arrestation ?

Merci de vos réponse.

Par **gregoire552**, le **11/02/2008** à **16:49**

Bonjour,

si vous avez bien présenté votre permis, ils ont logiquement tous les renseignements nécessaire.

Ils ont peut etre seulement oublié un renseignement et c'est pour cette raison qu'ils ont besoin que vous vous présentiez au commissariat avec votre permis.

Tenez nous au courant.

Par **MR NICE**, le **12/02/2008** à **09:54**

Bonjour,

C'est bien ce qu'il me semble.

Donc si je resume :

- Les policiers aurait fait une erreur lors de l'arrestation.
- Quand je demande au commissariat la raison de ma convocation, il ne reconnaissent pas leur erreur puisqu'il dise que c'est moi qui n'avait pas mon permis.
- Maintenant il faudrait que ce soit moi qui me déplace pour les aider à rectifier leur erreur afin qu'il puisse m'enlever les points sur le permis.

..... **c'est un peu le monde à l'envers.**

Est ce que je peut m'opposer à la convocation du commissariat ?

Merci